

Quelle



famille?

Bulletin trimestriel sur les familles et les personnes qui les composent
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille

Les enfants au Québec en 2011

Un portrait statistique à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages

En continuité avec la publication *Un portrait statistique des familles au Québec* produite par le ministère de la Famille, les bulletins *Quelle famille?* font état, dans un format renouvelé, de données sur les familles et les personnes qui les composent. Ces documents statistiques visent à diffuser une information récente portant sur les caractéristiques, les réalités diverses, les phénomènes émergents et certaines tendances liées aux familles d'aujourd'hui.

De la même manière que pour le premier bulletin, celui-ci conserve la perspective des personnes par rapport à la famille tout en mettant ici l'accent sur l'univers statistique des enfants. Qu'apportent d'utile à l'étude de la vie familiale des analyses réalisées à partir non pas des adultes qui adoptent de nouveaux comportements familiaux, mais plutôt des enfants qui en vivent les répercussions? Essentiellement, l'utilisation d'une telle base de mesure fournit une estimation plus juste de l'ampleur avec laquelle les enfants voient leur environnement modifié par le comportement et la situation de leurs parents (Lapierre-Adamcyk et Marcil-Gratton, 1999). Prenons, à titre d'exemple, à partir des données du recensement de 2006, la répartition des familles avec enfants selon le nombre d'enfants présents dans la famille et la répartition des enfants selon le même critère. Si seulement 11 % des familles comptaient alors trois enfants vivant au foyer, pas moins de 20 % des enfants grandissaient par ailleurs entourés

de deux frères ou sœurs. À l'inverse, toujours en 2006, si 47 % des familles avec enfants n'en avaient qu'un à la maison, le fait d'être enfant unique ne concernait que 28 % des enfants (ministère de la Famille et des Aînés, 2011). La perception de ce qu'est la réalité concrète de l'environnement familial des enfants est donc plus précise en adoptant le point de vue statistique des enfants.

À partir des données les plus récentes, le présent numéro du bulletin *Quelle famille?* présente de l'information générale sur l'ensemble des enfants du Québec, décrit les principales caractéristiques de l'environnement familial dans lequel ils vivent et cerne les particularités qui s'expriment dans certaines sous-populations. Ainsi, le lecteur trouvera notamment réponse à des questions telles que : Combien y a-t-il d'enfants d'âge préscolaire au Québec? Quelle proportion des enfants résident avec un parent seul? Quelle est l'importance numérique des enfants immigrants? Quel pourcentage des enfants vivent avec des parents qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires? Combien y a-t-il d'enfants dans les familles biparentales dont un seul parent est actif sur le marché du travail?

Le portrait statistique des enfants proposé ici s'appuie sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) qui a remplacé, en 2011, le questionnaire long obligatoire du recensement canadien. Le lecteur est invité à consulter l'encadré pour prendre connaissance de cette nouvelle

Table des matières

Les enfants : un aperçu	2
Les enfants dans leur environnement familial.....	3
Un portrait d'ensemble	3
Les enfants dans les familles biparentales et monoparentales : une comparaison	5
Les enfants dans les familles dirigées par un couple	7
Les enfants dans les familles dirigées par un parent seul.....	10
Quelques particularités	12
Une répartition régionale	12
Les enfants immigrants et résidents non permanents	13
Les enfants d'identité autochtone.....	14
Les enfants et la scolarité de leurs parents	15
Les enfants et l'activité de leurs parents sur le marché du travail...	17

source d'information et des principales répercussions d'un tel changement. Il en découle notamment que les résultats contenus dans ce bulletin sont restreints aux données de l'ENM obtenues en 2011 et qu'aucune analyse n'est présentée concernant l'évolution au fil du temps des caractéristiques des enfants à partir des données des recensements antérieurs.

Pour Statistique Canada, le concept d'enfant est intimement lié à la notion de résidence. Dans ce bulletin, il est toujours sous-entendu, lorsqu'il est question d'enfants, que ceux-ci appartiennent à une famille de recensement avec laquelle ils résident au

sein d'un même ménage. Cela signifie que les enfants dénombrés, quel que soit leur âge, vivent à la maison avec au moins un de leurs parents, biologiques ou adoptifs, ou avec au moins un de leurs grands-parents à défaut de parents. Sont inclus tant les enfants des familles biparentales – que celles-ci soient recomposées ou non, que les conjoints soient mariés ou en union libre, qu'ils soient de sexe opposé ou de même sexe – que les enfants des familles monoparentales. Ainsi, une femme de 50 ans sans conjoint qui réside au même domicile que sa mère est considérée comme un enfant d'une famille de recensement

tel que défini par Statistique Canada. Par contre, un enfant ayant quitté le domicile familial n'est pas réputé faire partie d'une famille de recensement. Il en va de même des enfants qui vivent dans les ménages collectifs, de ceux des ménages résidant à l'extérieur du Canada ainsi que des quelque 11 000 enfants vivant dans les familles d'accueil, qui ne sont pas dénombrés dans les familles de recensement. Ces enfants sont donc exclus du présent bulletin. Pour de plus amples précisions, le lecteur est invité à prendre connaissance des **notions, définitions et particularités des données** en fin de document.

Précisions méthodologiques et mises en garde

Les données présentées dans ce bulletin sont des résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada, qui a remplacé en 2011 l'ancien questionnaire long du recensement du Canada. La méthodologie sur laquelle repose l'ENM est différente de celle employée antérieurement dans les recensements et, par conséquent, il est **déconseillé de comparer ses résultats avec ceux des recensements antérieurs**.

L'Enquête nationale auprès des ménages et le recensement (de 2011) reposant sur des bases méthodologiques différentes, le lecteur ne s'étonnera pas de constater des écarts,

quoique généralement de faible ampleur, entre les chiffres présentés dans ce bulletin et ceux, tirés du recensement canadien, diffusés sur le site Web de Statistique Canada.

Toutes les données présentées dans ce bulletin, à l'exception de celles de la section *Une répartition régionale*, portent sur l'ensemble du territoire du Québec. Elles s'appuient sur des bases numériques importantes et leur utilisation ne pose généralement pas de problème. Celles qui concernent les caractéristiques de groupes moins nombreux comme les enfants qui vivent avec un père seul, les enfants immigrants et, plus encore, les enfants d'identité autochtone (groupe

touché par un sous-dénombrement) devraient être considérées davantage comme des ordres de grandeur, et toujours dans les limites du cadre de référence auquel elles se rattachent.

Pour plus d'information sur la qualité des données de l'Enquête nationale auprès des ménages et sur les changements apportés entre le questionnaire long du recensement de 2006 et l'enquête volontaire de 2011 (ENM), nous invitons le lecteur à prendre connaissance des documents de référence diffusés par Statistique Canada à l'adresse suivante : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/index-fra.cfm>.

Les enfants : un aperçu

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, près de 2,2 millions d'enfants au Québec vivent dans une famille de recensement (tableau 1). Parmi eux, sept sur dix sont d'âge mineur et un sur cinq est âgé de moins de cinq ans. Les volumes d'enfants d'âge scolaire se distribuent ainsi : environ 556 100 enfants de 5 à 11 ans et quelque 536 400 « adolescents » âgés de 12 à 17 ans, ce qui représente à peu près le quart des enfants pour chacun de ces groupes d'âge.

Comme le montre le tableau 1, le nombre d'enfants d'âge majeur résidant toujours

avec au moins un parent totalise environ 666 500 personnes; en 2011, ils représentent donc trois enfants sur dix au Québec. Cette vaste catégorie rassemble autant les jeunes adultes qui n'ont pas quitté le domicile parental que des personnes plus âgées qui cohabitent avec un ou leurs parents âgés. Ces dernières sont cependant relativement peu nombreuses : bien qu'on dénombre à peu près 120 900 « enfants » âgés de 30 ans ou plus, ceux-ci représentent environ 6 % de l'ensemble.

L'essentiel des enfants d'âge majeur se compose de jeunes adultes : ainsi, on en



TABLEAU 1 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS VIVANT DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT, SELON CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 2011

GRUPE D'ÂGE DES ENFANTS	NOMBRE	%
0-17 ans	1 532 440	69,7
0-4 ans	439 930	20,0
dont moins de 1 an	88 110	4,0
5-11 ans	556 120	25,3
12-17 ans	536 390	24,4
18 ans ou plus	666 465	30,3
18-29 ans	545 575	24,8
dont 18-24 ans	455 820	20,7
30 ans ou plus	120 890	5,5
Total	2 198 910	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B14 de la commande spéciale CO-1362.

compte quelque 545 600 âgés de 18 à 29 ans, ce qui représente un enfant sur quatre au Québec. Plusieurs facteurs peuvent favoriser le prolongement de la cohabitation parentale des jeunes adultes dans la vingtaine, notamment l'allongement des parcours scolaires, les difficultés d'insertion professionnelle de même que la plus grande autonomie dont jouissent aujourd'hui les jeunes au domicile familial. Pour certains dont les études sont terminées et qui occupent un emploi, la cohabitation avec les parents peut être motivée par l'instabilité professionnelle liée à un emploi précaire et peu rémunérateur ainsi que par la persistance du célibat (Bélanger et Quéniart, 2006).

Les enfants dans leur environnement familial

Les configurations familiales variées d'aujourd'hui conduisent à s'intéresser aux enfants en fonction des caractéristiques de leur environnement familial. Après avoir d'abord présenté un portrait général des enfants dans leur milieu familial, cette section du bulletin expose quelques données comparant les enfants dans les familles biparentales et monoparentales. Par la suite, des résultats sont présentés concernant les enfants qui vivent dans les familles formées d'un couple marié ou en union libre et dans les familles recomposées. En conclusion, cette section présente quelques données sur les enfants dans les familles monoparentales en fonction du sexe du parent seul.

Un portrait d'ensemble

Les données qui suivent se rapportent à l'ensemble des enfants dénombrés au Québec selon l'Enquête nationale auprès

des ménages de 2011, soit près de 2,2 millions. On y présente les nombres et les proportions d'enfants associés au type de famille dans lequel ils évoluent et à la taille de la fratrie de résidence.

UNE DIVERSITÉ DE TYPES DE FAMILLE

En 2011, trois enfants sur quatre au Québec vivent dans une famille dirigée par un couple (figure 1). Parmi eux, un peu plus d'un million vivent avec des parents mariés, ce qui représente un peu moins de la moitié du nombre total d'enfants. Cela a pour corollaire qu'un peu moins de un enfant sur trois, dans l'ensemble, réside dans une famille dirigée par un couple en union libre et que près du quart font partie d'une famille monoparentale, dont environ 418 700 vivent avec une mère seule (19 % de l'ensemble).

On remarque à la figure 1 d'autres situations familiales, quoique moins fréquentes, dont

à peu près 9 400 enfants qui vivent avec un grand-parent ou les deux, et quelque 2 000 enfants qui évoluent au sein d'une famille homoparentale, c'est-à-dire avec deux parents de même sexe. Parmi ces derniers, huit sur dix sont d'âge mineur et sept sur dix vivent avec un couple féminin (données non montrées). Regroupant moins de 1 % des enfants au Québec, les familles homoparentales demeurent passablement marginales. Cela peut être attribuable au fait qu'il s'agit d'un type de famille relativement nouveau¹, ce qui suggère différents obstacles sociaux, pratiques et juridiques auxquels peuvent être confrontés les couples de même sexe qui souhaitent devenir parents (Tahon, 2006; Chamberland, 2006; Gratton, 2011).

Dans l'ensemble, ces données montrent que les enfants évoluent dans des environnements familiaux variés. Autrefois structurée autour de rôles sociaux plus stables et rigides, la famille se caractérise

¹ L'émergence des familles homoparentales découle notamment d'une plus grande visibilité sociale de parents qui divulguent leur homosexualité et de l'affirmation d'un désir d'enfant par les jeunes générations de gays et lesbiennes (Chamberland, 2003a, 2003b).

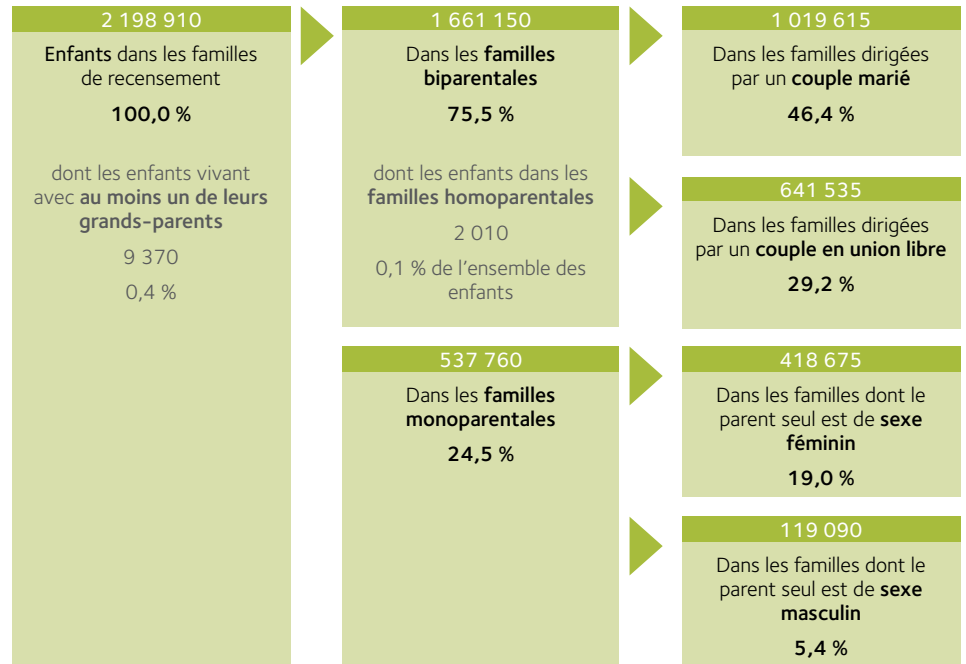
aujourd'hui par des balises institutionnelles souples et diverses qui mènent à une pluralité d'arrangements familiaux² (de Singly, 2007; Dandurand et Hurtubise, 2008).

PRÈS DE TROIS ENFANTS SUR QUATRE COHABITENT AVEC AU MOINS UN FRÈRE OU UNE SŒUR

Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages fournissent de l'information sur les enfants dans les familles à un moment précis, en prenant appui sur la définition de la famille de recensement qui s'articule autour de la notion de résidence. Ainsi, les résultats qui suivent permettent de présenter un portrait général de la fratrie de résidence, c'est-à-dire de dénombrer les enfants des familles de recensement en fonction du nombre de frères et de sœurs qui habitent ensemble au sein d'un même ménage. Ces données ne concernent donc pas la fratrie « réelle », c'est-à-dire le nombre total de frères et de sœurs dont certains sont susceptibles de résider dans un autre foyer.

En 2011, on dénombre un peu plus du quart des enfants de tout âge comme unique enfant de la famille avec laquelle ils résident, tandis que plus de quatre sur dix cohabitent avec un frère ou une sœur seulement, et un sur cinq fait partie d'une famille de trois enfants (tableau 2). En outre, environ 6 % des enfants évoluent au sein d'une famille où l'on en dénombre quatre, et quelque 2 % vivent dans une famille de cinq enfants ou plus. Au Québec, en 2011, c'est donc près de trois enfants sur quatre qui demeurent avec au moins un frère ou une sœur (donnée non montrée). Certaines études soulignent le souhait exprimé par plusieurs parents d'avoir plus d'un enfant. Ce désir répond à des motivations variées : l'image idéalisée de la famille, la valorisation du partage et de la complicité que favorisent les relations de fratrie, la crainte de l'enfant-roi et le désir

FIGURE 1 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT, SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux B14 et B15 de la commande spéciale CO-1362.

de vivre l'expérience possible d'un enfant de l'autre sexe (Régnier-Loilier, 2007; Marier, 2007). Cela dit, dans un contexte social où il est légitime d'avoir ou non des enfants, tous ne souhaitent pas en avoir plus d'un, ou n'y parviennent pas en raison de différents aléas de la vie (Dandurand, 2002).

Le tableau 2 présente également la distribution des enfants selon la taille de la fratrie à la maison, pour différents groupes d'âge d'enfants. On remarque que c'est à l'âge scolaire que les enfants sont les plus susceptibles d'être entourés de frères ou de sœurs. Ainsi, les plus fortes

proportions d'enfants appartenant à une famille nombreuse – trois enfants ou plus – se trouvent parmi ceux âgés de 5 à 11 ans (36 %) et de 12 à 17 ans (34 %). On peut penser qu'à ces âges la majorité des parents ont mis fin à leurs projets de fécondité, de sorte que la fratrie vivant dans la même résidence est à ce moment la plus nombreuse dans le cycle de vie des familles.

² Précisons toutefois que, en dépit des transformations importantes qu'a connues la famille au cours des dernières décennies, les enfants d'autrefois vivaient également dans des environnements familiaux variés, différents de ceux d'aujourd'hui. Au tournant du 20^e siècle, par exemple, près du tiers des ménages canadiens avec famille de recensement comprenaient dans leur domicile des personnes autres que les membres de la famille immédiate (personnes apparentées, chambreurs, pensionnaires, etc.) comparativement à 9 % en 2011. Cette diversité d'arrangements familiaux résultait bien souvent à l'époque du décès d'un ou de plusieurs membres de la famille élargie (Bohner et al, 2014).

TABLEAU 2 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 2011

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE						
	TOTAL	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS OU PLUS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS OU PLUS
	NOMBRE						
0-17 ans	1 532 440	312 605	733 465	486 365	338 050	105 545	42 770
0-4 ans	439 930	131 640	201 470	106 810	76 290	21 805	8 715
dont moins de 1 an	88 110	37 380	33 310	17 425	12 470	3 415	1 540
5-11 ans	556 120	80 100	277 020	198 995	137 860	43 710	17 425
12-17 ans	536 390	100 860	254 980	180 550	123 895	40 025	16 630
18 ans ou plus	666 470	278 200	255 055	133 220	96 565	27 060	9 595
18-29 ans	545 575	189 460	229 270	126 850	91 545	26 055	9 250
dont 18-24 ans	455 820	142 925	199 775	113 120	81 470	23 245	8 405
30 ans ou plus	120 895	88 740	25 785	6 370	5 020	1 005	345
Total	2 198 910	590 805	988 515	619 180	434 620	132 605	52 360
	%						
0-17 ans	100,0	20,4	47,9	31,7	22,1	6,9	2,8
0-4 ans	100,0	29,9	45,8	24,3	17,3	5,0	2,0
dont moins de 1 an	100,0	42,4	37,8	19,8	14,2	3,9	1,7
5-11 ans	100,0	14,4	49,8	35,8	24,8	7,9	3,1
12-17 ans	100,0	18,8	47,5	33,7	23,1	7,5	3,1
18 ans ou plus	100,0	41,7	38,3	20,0	14,5	4,1	1,4
18-29 ans	100,0	34,7	42,0	23,3	16,8	4,8	1,7
dont 18-24 ans	100,0	31,4	43,8	24,8	17,9	5,1	1,8
30 ans ou plus	100,0	73,4	21,3	5,3	4,2	0,8	0,3
Total	100,0	26,9	45,0	28,2	19,8	6,0	2,4

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B14 de la commande spéciale CO-1362.

Les enfants dans les familles biparentales et monoparentales : une comparaison

Comme mentionné auparavant, les trois quarts des enfants estimés au Québec, en 2011, vivent dans une famille dirigée par un couple; par conséquent, un enfant sur quatre réside avec un parent seul. Dans ce segment, les enfants sont distingués selon qu'ils vivent dans une famille biparentale ou monoparentale. On y présente des données comparant les enfants qui évoluent dans ces deux types de famille au regard de quelques caractéristiques.

LA MONOPARENTALITÉ AUGMENTE AVEC L'ÂGE DES ENFANTS

L'instabilité conjugale, que l'on doit notamment associer à la valorisation accrue du lien amoureux révoquant (Saint-Jacques et Drapeau, 2007), contribue au fait que les ruptures d'union surviennent plus souvent et de plus en plus tôt dans la vie des enfants. La figure 2 montre que, déjà parmi les moins de 5 ans, la monoparentalité touche un peu plus de un enfant sur dix.

Elle progresse rapidement de sorte que, chez les 5 à 11 ans, elle concerne un enfant sur cinq, puis plus de un enfant sur quatre à l'adolescence. La monoparentalité, déjà présente au plus jeune âge, s'accroît donc en fonction de l'âge des enfants.

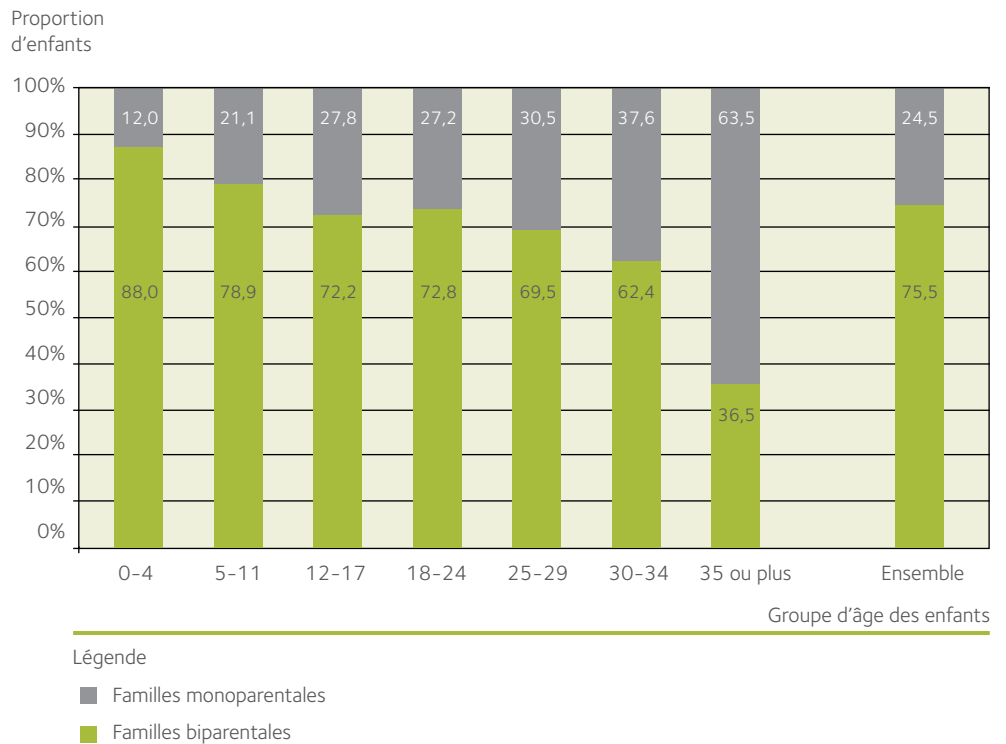
On remarque également que plus de six « enfants » sur dix âgés de 35 ans ou plus vivent avec un parent seul. On peut supposer que, à ce stade, la cohabitation avec les parents, et bien souvent avec un

FIGURE 2 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 2011

seul parent, est l'expression de solidarités familiales pour pallier, notamment, les besoins grandissants de soutien des parents en raison du décès d'un conjoint, de la perte d'autonomie liée au vieillissement ou de capacités financières limitées (Spira, 2011).

LES ENFANTS DES FAMILLES BIPARENTALES SONT EN PROPORTION PLUS JEUNES QUE CEUX DES FAMILLES MONOPARENTALES

Comme la part des enfants en situation de monoparentalité s'accroît avec l'âge des enfants, il n'est pas étonnant de constater, au tableau 3, que les enfants résidant avec deux parents sont en proportion plus jeunes que ceux vivant avec un parent seul. Dans les familles biparentales, la part des enfants de moins de 5 ans se situe à 23 % comparativement à quelque 10 % chez les familles monoparentales. Inversement, la proportion d'enfants d'âge majeur est plus grande dans les familles dirigées par un parent seul (41 %) que chez les familles dirigées par un couple (27 %).



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B12 de la commande spéciale CO-1362.



LES ENFANTS DES FAMILLES BIPARENTALES ONT UNE FRATRIE PLUS NOMBREUSE QUE CEUX DES FAMILLES MONOPARENTALES

On remarque au tableau 4 que les enfants dans les familles monoparentales sont dénombrés beaucoup plus souvent comme enfants uniques au domicile (42 %) que ceux des familles biparentales (22 %). Parmi ces derniers, plus de trois sur dix font partie d'une famille de trois enfants ou plus comparativement à moins de un enfant sur cinq dans les familles monoparentales. En moyenne, les enfants qui vivent avec deux parents forment une fratrie d'un même foyer

de 2,2 enfants, nombre supérieur à celui observé dans les familles monoparentales (1,8). Ces données montrent que bon nombre d'enfants qui évoluent dans les familles dirigées par un couple appartiennent à une fratrie résidentielle plus nombreuse que ceux qui vivent avec un parent seul.

TABLEAU 3 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT, SELON LE TYPE DE FAMILLE, L'ÂGE MOYEN DES ENFANTS ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 2011

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	ENFANTS SELON LE TYPE DE FAMILLE DANS LAQUELLE ILS VIVENT		
	TOTAL	BIPARENTALES	MONOPARENTALES
	NOMBRE		
Âge moyen des enfants	13,6	12,2	17,8
0-17 ans	1 532 440	1 213 010	319 430
0-4 ans	439 925	386 965	52 960
5-11 ans	556 120	438 880	117 240
12-17 ans	536 390	387 170	149 220
18 ans ou plus	666 470	448 130	218 340
18-29 ans	545 570	394 380	151 190
dont 18-24 ans	455 820	332 025	123 795
30 ans ou plus	120 900	53 750	67 150
Total	2 198 910	1 661 150	537 760
	%		
0-17 ans	69,7	73,0	59,4
0-4 ans	20,0	23,3	9,8
5-11 ans	25,3	26,4	21,8
12-17 ans	24,4	23,3	27,7
18 ans ou plus	30,3	27,0	40,6
18-29 ans	24,8	23,7	28,1
dont 18-24 ans	20,7	20,0	23,0
30 ans ou plus	5,5	3,2	12,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux B14 et B15 de la commande spéciale CO-1362.

TABLEAU 4 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT, SELON LE TYPE DE FAMILLE, LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE ET LE NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FAMILLE, QUÉBEC, 2011

NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE	ENFANTS SELON LE TYPE DE FAMILLE DANS LAQUELLE ILS VIVENT		
	TOTAL	BIPARENTALES	MONOPARENTALES
	NOMBRE		
Nombre moyen d'enfants par famille	2,1	2,2	1,8
Un enfant	590 810	367 780	223 030
Deux enfants	988 515	775 445	213 070
Trois enfants ou plus	619 580	517 915	101 665
Trois enfants	434 620	360 665	73 955
Quatre enfants	132 600	112 285	20 315
Cinq enfants ou plus	52 360	44 965	7 395
Total	2 198 910	1 661 150	537 760
	%		
Un enfant	26,9	22,1	41,5
Deux enfants	45,0	46,7	39,6
Trois enfants ou plus	28,2	31,2	18,9
Trois enfants	19,8	21,7	13,8
Quatre enfants	6,0	6,8	3,8
Cinq enfants ou plus	2,4	2,7	1,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B12 de la commande spéciale CO-1362.

Les enfants dans les familles dirigées par un couple

Ce segment du bulletin se concentre uniquement sur les 1 661 200 enfants qui vivent dans une famille avec deux parents. On y présente quelques résultats concernant le type d'union des parents de ces enfants et la recomposition familiale. Les enfants dénombrés dans les familles biparentales demeurent très majoritairement avec deux parents, bien qu'un petit nombre, quelque 4 700 enfants, vivent avec un couple grand-parental (donnée non montrée). Sauf indication contraire, ces enfants sont toujours inclus dans les données présentées.

LES JEUNES ENFANTS VIVENT MAJORITAIREMENT AVEC DES PARENTS EN UNION LIBRE

En 2011, plus d'un million d'enfants au Québec vivent toujours avec des parents mariés, ce chiffre correspondant à un peu plus de six enfants sur dix faisant partie d'une famille dirigée par un couple (tableau 5). Ainsi, près de quatre enfants sur dix dans les familles biparentales résident avec des parents qui vivent en union libre. On remarque cependant des différences importantes selon l'âge des enfants. Parmi les 0 à 4 ans, plus de la moitié résident avec des parents qui vivent en union libre. Lorsqu'on ne retient que les moins de 1 an, cette proportion s'accroît à un peu plus de six enfants sur dix. Si, dans les générations plus anciennes, le mariage marquait la formation du couple en vue d'avoir des enfants, de nos jours, on observe parmi les jeunes familles un déclin marqué du mariage comme institution forte et préalable à la venue des enfants (Lemieux et Bernier, 1998; Kaufmann, 2003).

PLUS LES ENFANTS SONT ÂGÉS, PLUS LES PARENTS SONT MARIÉS

Cela dit, on constate au tableau 5 que plus les enfants avancent en âge, plus ils sont proportionnellement nombreux à vivre avec des parents mariés. Alors que 44 % des 0 à 4 ans vivent avec des parents mariés, cette proportion s'accroît à 56 % chez les 5 à 11 ans, puis à 64 % dans le groupe d'âge des 12 à 17 ans. Quant aux enfants d'âge majeur, quelque 79 % font partie d'une famille dont les parents sont unis par les liens du mariage. Cette situation tire en partie

ses origines du fait que les couples en union libre d'aujourd'hui sont de potentiels époux de demain, qui peuvent choisir de se marier alors que la famille est en formation ou bien après l'arrivée des enfants. Le mariage, qui n'est plus préalable à la venue des enfants, vient souvent de nos jours parachever le couple (Kaufmann, 2003). Point de départ légitimant l'entrée dans la parentalité pour les uns, symbole de pérennité du couple survenant après l'arrivée d'un ou de plusieurs enfants pour d'autres, le mariage

advient aujourd'hui à divers moments de la vie familiale et pour des motifs tout aussi variés (Holland A., Jennifer, 2013). Pour certains, la dimension romantique du mariage prime, tandis que d'autres y voient davantage une fonction sécurisante pour le lien conjugal ou pour l'enfant. Certains peuvent conclure un mariage pour l'aspect festif de l'événement alors que d'autres s'y engagent par croyance religieuse ou pour des motivations juridiques (Lemieux, 2003; Régnier-Loilier, 2007; Belleau, 2011).

TABLEAU 5 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES BIPARENTALES, SELON LE TYPE D'UNION DES CONJOINTS ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 2011

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	ENFANTS SELON LE TYPE D'UNION DES CONJOINTS		
	TOTAL	COUPLES MARIÉS	COUPLES EN UNION LIBRE
	NOMBRE		
0-17 ans	1 213 010	663 840	549 155
0-4 ans	386 965	171 830	215 135
dont moins de 1 an	81 445	31 825	49 620
5-11 ans	438 880	245 445	193 435
12-17 ans	387 170	246 565	140 585
18 ans ou plus	448 130	355 765	92 365
18-29 ans	394 380	305 145	89 235
dont 18-24 ans	332 025	250 015	82 005
30 ans ou plus	53 750	50 620	3 130
Total	1 661 150	1 019 615	641 535
	%		
0-17 ans	100,0	54,7	45,3
0-4 ans	100,0	44,4	55,6
dont moins de 1 an	100,0	39,1	60,9
5-11 ans	100,0	55,9	44,1
12-17 ans	100,0	63,7	36,3
18 ans ou plus	100,0	79,4	20,6
18-29 ans	100,0	77,4	22,6
dont 18-24 ans	100,0	75,3	24,7
30 ans ou plus	100,0	94,2	5,8
Total	100,0	61,4	38,6

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B12 de la commande spéciale CO-1362.

LES ENFANTS DONT LES PARENTS SONT MARIÉS ONT UNE FRATRIE MOYENNE PLUS NOMBREUSE QUE CEUX DONT LES PARENTS VIVENT EN UNION LIBRE

Au tableau 6, on remarque que les enfants vivant avec des parents mariés demeurent en moyenne avec davantage de frères ou de sœurs que ceux dont les parents vivent en union libre. Parmi les familles avec époux, le nombre moyen d'enfants par famille (2,3) est légèrement supérieur à celui des familles dont les parents vivent en union de fait (2,1). En outre, 34 % des enfants qui vivent avec des parents mariés appartiennent à une famille nombreuse – trois enfants ou plus – comparativement à 27 % de ceux dont les parents vivent en union libre.

UN ENFANT SUR SIX ÉVOLUE DANS UNE FAMILLE RECOMPOSÉE

Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages permettent d'estimer le nombre d'enfants dans les familles recomposées, c'est-à-dire celles avec au moins un enfant biologique ou adopté de seulement un des conjoints et dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle. Toutefois, à la différence des données précédentes qui se rapportaient aux enfants de tous âges dans les familles dirigées par un couple, celles qui suivent portant sur la recomposition familiale ne considèrent que les enfants qui évoluent dans une famille biparentale dont au moins un enfant est âgé de 24 ans ou moins et vit à la maison. Les 89 300 enfants âgés de 25 ans ou plus qui vivent dans une famille biparentale sans enfant de 24 ans ou moins sont donc exclus de l'univers de référence. De plus, ce segment du bulletin n'inclut pas les quelque 4 700 enfants qui résident avec un couple grand-parental. L'exclusion de ces enfants est attribuable à l'indisponibilité des données. Au total, 1 567 100 enfants sont considérés ici, soit 94 % des 1 661 200 enfants vivant dans les familles biparentales.

En tenant compte de ces précisions méthodologiques et conceptuelles, on constate au tableau 7 qu'environ 1 312 400, soit

TABLEAU 6 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES BIPARENTALES, SELON LE TYPE D'UNION DES CONJOINTS, LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE ET LE NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FAMILLE, QUÉBEC, 2011

NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE	ENFANTS SELON LE TYPE D'UNION DES CONJOINTS		
	TOTAL	COUPLES MARIÉS	COUPLES EN UNION LIBRE
	NOMBRE		
Nombre moyen d'enfants par famille	2,2	2,3	2,1
Un enfant	367 780	215 290	152 490
Deux enfants	775 445	459 870	315 575
Trois enfants ou plus	517 930	344 460	173 470
Trois enfants	360 670	235 955	124 715
Quatre enfants	112 290	75 560	36 730
Cinq enfants ou plus	44 970	32 945	12 025
Total	1 661 150	1 019 615	641 530
	%		
Un enfant	22,1	21,1	23,8
Deux enfants	46,7	45,1	49,2
Trois enfants ou plus	31,2	33,8	27,0
Trois enfants	21,7	23,1	19,4
Quatre enfants	6,8	7,4	5,7
Cinq enfants ou plus	2,7	3,2	1,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B12 de la commande spéciale CO-1362.

84 % de l'univers de référence décrit précédemment, demeurent dans une famille dite « intacte », c'est-à-dire dont les enfants à la maison, naturels ou adoptés, sont ceux des deux membres du couple. Cela a pour corollaire qu'au Québec, en 2011, quelque 16 % des enfants qui évoluent avec deux parents vivent dans une famille recomposée. Les données montrent également que la recomposition familiale s'accroît rapidement en fonction de l'âge des enfants mineurs : concernant 10 % des moins de 5 ans, cette proportion augmente à 21 % chez les 12 à 17 ans.

Dans l'ensemble des enfants qui vivent dans une famille recomposée, plus de la moitié résident avec des parents dont aucun enfant n'est issu de l'union actuelle. C'est donc plus de quatre enfants sur dix qui vivent avec des parents ayant un enfant en commun (données non montrées). Certains facteurs peuvent influencer sur la décision d'avoir un enfant au sein d'une famille recomposée, dont le souhait pour un conjoint sans enfant biologique de vivre cette expérience (Marcil-Gratton et al, 2003).

TABLEAU 7 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES BIPARENTALES, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 2011

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	TOTAL	ENFANTS ¹ SELON LE TYPE DE FAMILLE BIPARENTALE DANS LAQUELLE ILS VIVENT			
		INTACTES	RECOMPOSÉES		
		TOTAL	TOTAL	SANS ENFANT DE L'UNION ACTUELLE	AVEC ENFANT DE L'UNION ACTUELLE
NOMBRE					
0-17 ans	1 210 275	1 016 680	193 595	95 150	98 455
0-4 ans	386 405	346 355	40 050	10 690	29 365
5-11 ans	437 980	365 530	72 450	33 685	38 770
12-17 ans	385 890	304 795	81 095	50 775	30 320
18 ans ou plus	356 870	295 715	61 155	46 505	14 650
18-24 ans	330 495	272 970	57 525	44 550	12 975
25 ans ou plus	26 375	22 745	3 630	1 955	1 675
Total	1 567 140	1 312 395	254 745	141 645	113 105
%					
0-17 ans	100,0	84,0	16,0	7,9	8,1
0-4 ans	100,0	89,6	10,4	2,8	7,6
5-11 ans	100,0	83,5	16,5	7,7	8,9
12-17 ans	100,0	79,0	21,0	13,2	7,9
18 ans ou plus	100,0	82,9	17,1	13,0	4,1
18-24 ans	100,0	82,6	17,4	13,5	3,9
25 ans ou plus	100,0	86,2	13,8	7,4	6,4
Total	100,0	83,7	16,3	9,0	7,2

¹ Exclut les enfants vivant avec leurs grands-parents en couple ainsi que les enfants de 25 ans ou plus vivant dans une famille sans enfant de 24 ans ou moins.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau D1 de la commande spéciale CO-1377.

Les enfants dans les familles dirigées par un parent seul

Cette section du bulletin se termine en traitant uniquement des 537 800 enfants qui vivent dans une famille monoparentale, dont les quelque 4 600 à la charge d'un grand-parent (donnée non montrée). On y présente quelques données sur les enfants dans ces familles en fonction du sexe du parent seul. Dans l'Enquête nationale auprès des ménages, l'estimation du nombre d'enfants dans les familles monoparentales est faite en considérant le sexe du parent qui

a la garde de l'enfant le jour de l'enquête. Comme les enfants demeurent aujourd'hui majoritairement à la charge de la mère après une séparation (Saint-Jacques et Drapeau, 2007), bon nombre de pères ne sont pas comptés comme parents. Cela ne doit pas pour autant faire oublier l'engagement de la plupart d'entre eux et les responsabilités qu'ils assument envers leurs enfants (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008).

LA MONOPARENTALITÉ S'ACCORDE AU FÉMININ

En 2011, plus des trois quarts des enfants dans les familles monoparentales au Québec résident avec un parent de sexe féminin (tableau 8). On peut penser que cette forte proportion d'enfants qui vivent avec une mère seule tire son origine du fait que les hommes et les femmes ont traditionnellement tenu des rôles distincts à l'intérieur de la famille. Les hommes avaient la responsabilité d'assurer la subsistance de la famille, tandis que les femmes étaient responsables de l'éducation et des soins aux enfants. À la suite d'une rupture d'union, tant les parents que les intervenants et le monde juridique ont ainsi longtemps considéré que seule la mère était en mesure de pourvoir adéquatement à l'éducation des enfants et qu'il était peu approprié pour ces derniers de grandir dans deux milieux familiaux distincts. Au cours des dernières années, différents travaux scientifiques et une transformation des mentalités ont cependant contribué à reconnaître les effets bénéfiques de l'engagement des pères et du maintien de liens avec les deux parents sur le bien-être des enfants (Saint-Jacques et Drapeau, 2007), comme en témoigne notamment l'accroissement depuis une vingtaine d'années du nombre d'enfants en garde partagée à la suite d'un divorce ou d'une séparation (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008).

On observe au tableau 8 que plus les enfants sont jeunes, plus ils sont nombreux à être sous la responsabilité d'une mère seule, de sorte que 85 % des 0 à 4 ans vivent dans une famille monoparentale à chef féminin. Cela a pour corollaire que la part de ceux qui demeurent avec un père seul s'accroît en fonction de l'âge des enfants : cette situation familiale concerne à peu près 15 % des moins de 5 ans, tandis qu'elle touche 20 % des 5 à 11 ans et quelque 24 % des adolescents (12 à 17 ans). Ces résultats laissent à penser que, à la suite d'un divorce ou d'une séparation, la garde des très jeunes enfants est accordée plus souvent à la mère qu'au père (Dulac, 2008).

TABLEAU 8 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES, SELON LE SEXE DU PARENT SEUL ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 2011

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	ENFANTS SELON LE SEXE DU PARENT SEUL					
	TOTAL	MÈRES SEULES	PÈRES SEULS	TOTAL	MÈRES SEULES	PÈRES SEULS
	NOMBRE			%		
0-17 ans	319 435	251 815	67 620	100,0	78,8	21,2
0-4 ans	52 960	45 130	7 830	100,0	85,2	14,8
5-11 ans	117 245	93 450	23 795	100,0	79,7	20,3
12-17 ans	149 220	113 235	35 985	100,0	75,9	24,1
18 ans ou plus	218 330	166 855	51 475	100,0	76,4	23,6
18-29 ans	151 190	111 610	39 580	100,0	73,8	26,2
dont 18-24 ans	123 795	91 195	32 600	100,0	73,7	26,3
30 ans ou plus	67 140	55 245	11 895	100,0	82,3	17,7
Total	537 760	418 670	119 095	100,0	77,9	22,1

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau D1 de la commande spéciale CO-1377.

LES ENFANTS VIVANT AVEC UNE MÈRE SEULE ONT UNE FRATRIE MOYENNE PLUS NOMBREUSE QUE CEUX RÉSIDANT AVEC UN PÈRE SEUL

Près de quatre enfants sur dix en situation de monoparentalité, nous l'avons dit, vivent avec un frère ou une sœur. Que le parent seul soit de sexe féminin ou de sexe masculin, cette proportion demeure à peu près inchangée (tableau 9). On remarque toutefois que 47 % des enfants qui vivent avec un père seul n'ont pas de frère ou de sœur à la maison, tandis que cette situation concerne 40 % des enfants qui résident avec une mère seule. En outre, le nombre moyen d'enfants qui évoluent dans les familles monoparentales à chef féminin (1,9) est un peu plus élevé que celui observé dans les familles monoparentales à chef masculin (1,7). Ces données montrent que les enfants dans les familles dirigées par une mère seule sont un peu plus susceptibles d'être entourés de frères ou de sœurs que ceux vivant dans les familles dirigées par un père seul.

TABLEAU 9 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES, SELON LE SEXE DU PARENT SEUL, LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE ET LE NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FAMILLE, QUÉBEC, 2011

NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE	ENFANTS SELON LE SEXE DU PARENT SEUL		
	TOTAL	MÈRES SEULES	PÈRES SEULS
	NOMBRE		
Nombre moyen d'enfants par famille	1,8	1,9	1,7
Un enfant	223 030	167 245	55 775
Deux enfants	213 070	166 695	46 375
Trois enfants ou plus	101 665	84 725	16 940
Trois enfants	73 955	60 620	13 335
Quatre enfants	20 315	17 690	2 625
Cinq enfants ou plus	7 395	6 415	980
Total	537 760	418 670	119 090
	%		
Un enfant	41,5	39,9	46,8
Deux enfants	39,6	39,8	38,9
Trois enfants ou plus	18,9	20,2	14,2
Trois enfants	13,8	14,5	11,2
Quatre enfants	3,8	4,2	2,2
Cinq enfants ou plus	1,4	1,5	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B12 de la commande spéciale CO-1362.

Quelques particularités

Dans cette section sont présentées quelques données concernant certaines caractéristiques des enfants et de leurs parents. On présente d'abord des résultats sur la répartition régionale des enfants au Québec avant d'exposer d'autres données sur les enfants non natifs et sur ceux d'identité autochtone. D'autres résultats concernant la scolarité et l'activité des

parents avec lesquels résident les enfants concluent cette section.

Une répartition régionale

En 2011, la région administrative de Montréal regroupe environ 515 000 enfants, ce qui représente 23 % du nombre total d'enfants au Québec (tableau 10). Vient ensuite la Montérégie qui compte

quelque 19 % des enfants québécois. Ces deux régions rassemblent ainsi plus de quatre enfants sur dix au Québec (donnée non montrée). En outre, quatre régions comptent chacune moins de 2 % des enfants du territoire québécois, soit l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Nord-du-Québec.

TABLEAU 10 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT, SELON CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011

RÉGION ADMINISTRATIVE ¹	GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS								RÉPARTITION RÉGIONALE
	TOTAL	0-17 ANS	0-4 ANS	18 ANS OU PLUS	TOTAL	0-17 ANS	0-4 ANS	18 ANS OU PLUS	
	NOMBRE				%				
01 Bas-Saint-Laurent (29,0 %)	48 900	34 150	9 595	14 745	100,0	69,8	19,6	30,2	2,2
02 Saguenay—Lac-Saint-Jean (22,0 %)	71 675	50 200	14 000	21 475	100,0	70,0	19,5	30,0	3,3
03 Capitale-Nationale (23,5 %)	170 475	119 740	35 995	50 725	100,0	70,2	21,1	29,8	7,8
04 Mauricie (22,2 %)	62 605	43 190	11 780	19 415	100,0	69,0	18,8	31,0	2,8
05 Estrie (20,0 %)	80 415	59 810	16 690	20 610	100,0	74,4	20,8	25,6	3,7
06 Montréal (20,7 %)	515 040	343 930	106 275	171 110	100,0	66,8	20,6	33,2	23,4
07 Outaouais (26,4 %)	106 960	76 825	21 780	30 140	100,0	71,8	20,4	28,2	4,9
08 Abitibi-Témiscamingue (32,8 %)	39 985	30 030	8 565	9 955	100,0	75,1	21,4	24,9	1,8
09 Côte-Nord (28,1 %)	26 800	18 980	5 490	7 815	100,0	70,8	20,5	29,2	1,2
10 Nord-du-Québec (22,9 %)	18 310	13 875	4 240	4 430	100,0	75,8	23,2	24,2	0,8
11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (29,8 %)	23 700	15 390	3 835	8 305	100,0	64,9	16,2	35,0	1,1
12 Chaudière-Appalaches (22,5 %)	114 755	81 020	23 545	33 735	100,0	70,6	20,5	29,4	5,2
13 Laval (17,8 %)	129 890	85 000	23 070	44 885	100,0	65,4	17,8	34,6	5,9
14 Lanaudière (22,8 %)	140 055	98 940	27 960	41 115	100,0	70,6	20,0	29,4	6,4
15 Laurentides (20,1 %)	161 820	116 960	31 035	44 855	100,0	72,3	19,2	27,7	7,4
16 Montérégie (22,7 %)	424 485	297 980	82 920	126 500	100,0	70,2	19,5	29,8	19,3
17 Centre-du-Québec (23,0 %)	63 030	46 405	13 140	16 620	100,0	73,6	20,8	26,4	2,9
Le Québec (22,4 %)	2 198 910	1 532 440	439 930	666 465	100,0	69,7	20,0	30,3	100,0

¹ Le pourcentage entre parenthèses correspond au taux global de non-réponse régional.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B12 de la commande spéciale CO-1362.

DE FAIBLES ÉCARTS D’UNE RÉGION À L’AUTRE AU REGARD DE L’ÂGE DES ENFANTS

Dans l’ensemble, les enfants d’âge mineur comptent pour près de sept enfants sur dix au Québec. Parmi les régions administratives, les écarts observés sont relativement faibles au regard de l’âge des enfants. Le Nord-du-Québec et l’Abitibi-Témiscamingue présentent des proportions d’enfants mineurs légèrement plus élevées que celles des autres régions, avec chacune plus de trois enfants sur quatre âgés de moins de 18 ans. On y trouve également des parts un peu plus importantes d’enfants de 0 à 4 ans, qui se situent respectivement à 23 % et 21 % dans ces deux régions. À l’autre extrémité, les enfants de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Laval semblent, en proportion, un peu plus âgés que ceux des autres régions. Ces régions regroupent respectivement 16 % et 18 % des enfants de moins de cinq ans, ce qui représente les proportions les plus faibles des 17 régions administratives du Québec. Ces écarts entre régions relativement à l’âge des enfants, quoique de faible ampleur, peuvent tenir à différents facteurs, dont la structure par âge différenciée de la population dans certaines régions. Par exemple, le Nord-du-Québec se distingue comme la plus jeune région du Québec en raison, notamment, d’une fécondité plus importante que la moyenne, tandis que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se caractérise par un vieillissement particulièrement marqué de sa population (Institut de la statistique du Québec, 2013).



Les enfants immigrants et résidents non permanents

Dans la présente section, on dénombre les enfants immigrants ou résidents non permanents, c’est-à-dire les enfants qui, sauf exception, sont nés à l’extérieur du Canada. Une personne immigrante est réputée avoir obtenu des autorités de l’immigration le droit de résider au Canada en permanence, tandis qu’un résident non permanent est une personne titulaire d’un permis de travail ou d’un permis d’étude, ou qui revendique le statut de réfugié³. Comme les enfants résidents non permanents sont peu nombreux, nous les étudions dans un même groupe que les enfants immigrants

pour les distinguer de l’ensemble des enfants nés au Canada.

LES ENFANTS IMMIGRANTS OU RÉSIDENTS NON PERMANENTS SONT EN PROPORTION PLUS ÂGÉS QUE CEUX NÉS AU CANADA

Selon l’Enquête nationale auprès des ménages de 2011, on compte au Québec quelque 175 000 enfants immigrants ou résidents non permanents (tableau 11). Ils représentent environ 8 % de l’ensemble des enfants, et 94 % d’entre eux appartiennent à la catégorie des immigrants (données non montrées).

TABLEAU 11 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT, SELON CERTAINS GROUPES D’ÂGE DES ENFANTS ET LE STATUT D’IMMIGRATION, QUÉBEC, 2011

GROUPE D’ÂGE DES ENFANTS	ENFANTS DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT		
	ENFANTS IMMIGRANTS OU RÉSIDENTS NON PERMANENTS	ENFANTS NATIFS	TOTAL
	NOMBRE		
0-17 ans	100 820	1 431 615	1 532 440
0-4 ans	13 355	426 570	439 930
5-11 ans	43 185	512 940	556 125
12-17 ans	44 280	492 105	536 405
18 ans ou plus	74 175	592 290	666 470
18-24 ans	42 110	413 715	455 825
25 ans ou plus	32 065	178 575	210 645
Total	175 005	2 023 905	2 198 910
	%		
0-17 ans	57,6	70,7	69,7
0-4 ans	7,6	21,1	20,0
5-11 ans	24,7	25,3	25,3
12-17 ans	25,3	24,3	24,4
18 ans ou plus	42,4	29,3	30,3
18-24 ans	24,1	20,4	20,7
25 ans ou plus	18,3	8,8	9,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau A2 de la commande spéciale CO-1362.

³ Voir les notes en fin de document sur les notions d’« immigrant » et de « résident non permanent ».

Les enfants affichent une structure par âge différente selon qu'ils sont immigrants ou résidents non permanents, ou nés au Canada. Parmi l'ensemble des enfants originaires d'un autre pays, la proportion d'enfants mineurs (58 %) est inférieure à celle des enfants natifs (71 %). La différence entre les deux sous-populations est particulièrement visible dans la part que représentent les très jeunes enfants (0 à 4 ans). Ceux-ci comptent pour plus de un enfant sur cinq parmi les enfants nés au Canada comparativement à moins de un enfant immigrant ou résident non permanent sur dix. On constate ainsi que

ces derniers sont en proportion plus âgés que les enfants d'origine canadienne, ce qui est attendu étant donné qu'ils ne sont pas nés au Canada et qu'ils ont connu au moins une migration.

UNE COHABITATION PARENTALE PROLONGÉE PARMI LES ENFANTS IMMIGRANTS OU RÉSIDENTS NON PERMANENTS

On constate par ailleurs que les enfants immigrants ou résidents non permanents sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que ceux nés au Canada à résider tardivement au foyer parental. La part des enfants âgés de 25 ans ou plus se situe

à 18 % parmi les enfants immigrants ou résidents non permanents, tandis qu'elle concerne 9 % de ceux nés au Canada. La cohabitation parentale prolongée des enfants immigrants peut être comprise comme une manifestation de la solidarité accrue entre parents et enfants dans plusieurs familles immigrantes afin de favoriser la mobilité sociale d'une génération à l'autre. Les jeunes issus de l'immigration et leurs parents percevaient la société comme un environnement beaucoup plus clivé, conflictuel et concurrentiel que les natifs, de sorte que la mobilisation familiale apparaîtrait pour ces familles comme une ressource importante favorisant la réussite scolaire et professionnelle des enfants. La cohabitation prolongée s'inscrirait dans cette stratégie d'ascension sociale, le départ du foyer familial étant envisagé à la suite de l'insertion durable dans la vie professionnelle et de l'acquisition d'une autonomie financière permettant de fonder un autre ménage (Bolzman, 2007).

TABLEAU 12 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS D'IDENTITÉ AUTOCHTONE ET NON AUTOCHTONE DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT, SELON CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 2011

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	ENFANTS DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT		
	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL
	NOMBRE		
0-17 ans	39 255	1 493 180	1 532 440
0-4 ans	11 910	428 020	439 930
5-11 ans	14 320	541 800	556 120
12-17 ans	13 025	523 365	536 375
18 ans ou plus	13 655	652 815	666 480
18-29 ans	11 000	534 575	545 570
dont 18-24 ans	9 175	446 645	455 815
30 ans ou plus	2 655	118 240	120 910
Total	52 925	2 145 985	2 198 910
	%		
0-17 ans	74,2	69,6	69,7
0-4 ans	22,5	19,9	20,0
5-11 ans	27,1	25,2	25,3
12-17 ans	24,6	24,4	24,4
18 ans ou plus	25,8	30,4	30,3
18-29 ans	20,8	24,9	24,8
dont 18-24 ans	17,3	20,8	20,7
30 ans ou plus	5,0	5,5	5,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau A4 de la commande spéciale CO-1362.

Les enfants d'identité autochtone

Cette section présente quelques données sur les enfants d'identité autochtone. Selon Statistique Canada, les personnes autochtones sont celles ayant déclaré être des autochtones, c'est-à-dire des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit) ou ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des traités, c'est-à-dire les personnes qui sont inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada ou ayant déclaré être membres d'une Première Nation ou bande indienne⁴.

PRÈS DE TROIS ENFANTS D'IDENTITÉ AUTOCHTONE SUR QUATRE SONT D'ÂGE MINEUR

En 2011, on estime à environ 52 900 le nombre d'enfants d'identité autochtone au Québec (tableau 12), ce qui représente quelque 2 % des enfants vivant dans une famille de recensement (donnée non montrée). La structure par âge des enfants d'identité autochtone diffère quelque peu de celle des enfants d'identité non autochtone. En comparant ces deux sous-populations,

⁴ Voir la note en fin de document sur la notion d'« identité autochtone ».

on constate une proportion un peu plus importante d'enfants mineurs chez les premiers (74 %) que parmi les seconds (70 %). Cela a pour corollaire que la part des enfants d'âge majeur est légèrement plus faible parmi ceux d'identité autochtone (26 %) que chez les enfants d'identité non autochtone (30 %).



Les enfants et la scolarité de leurs parents⁵

En 2011, près de six enfants sur dix au Québec font partie d'une famille dont l'un des conjoints, ou le parent seul, détient un diplôme postsecondaire, c'est-à-dire un diplôme de niveau collégial ou universitaire. À l'autre bout du spectre, c'est donc quelque 906 900 enfants, soit 41 % de l'ensemble, qui vivent dans une famille dans laquelle chacun des parents, ou le parent seul, détient un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, ou ne possède aucun diplôme⁶ (données non montrées).

Pour y voir plus clair, il importe de distinguer dans cette section les enfants dans les familles dirigées par un couple de ceux qui vivent avec un parent seul, car des écarts importants sont observés entre ces deux types de famille au regard du niveau de

scolarité des parents avec lesquels vivent les enfants.

LES ENFANTS DANS LES FAMILLES BIPARENTALES

Comme l'indique le tableau 13, parmi les quelque 1 661 200 enfants qui vivent dans les familles biparentales, deux configurations de couple prédominent à l'égard de la scolarité des parents, à commencer par celle où les deux conjoints détiennent un diplôme universitaire qui concentre 20 % des enfants. Une proportion similaire regroupe les enfants dont chacun des parents possède un diplôme du secondaire ou l'équivalent. Ces données révèlent en outre qu'environ 6 % des enfants résident avec deux parents sans diplôme.

TABLEAU 13 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES BIPARENTALES, SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU PAR CHACUN DES PARENTS, QUÉBEC, 2011

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU PAR LE PÈRE	PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU PAR LA MÈRE				
	TOTAL	AUCUN	DIPLÔME DU SECONDAIRE OU CERTIFICAT D'ÉCOLE DE MÉTIERS	DIPLÔME COLLÉGIAL	DIPLÔME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE				
TOTAL	1 661 150	193 105	545 560	364 810	557 685
Aucun	230 820	97 110	86 900	31 155	15 655
Diplôme du secondaire ou certificat d'école de métiers	642 970	73 040	318 315	139 670	111 945
Diplôme collégial	286 565	13 130	71 970	111 025	90 440
Diplôme universitaire	500 805	9 825	68 375	82 960	339 645
	%				
TOTAL	100,0	11,6	32,8	22,0	33,6
Aucun	13,9	5,8	5,2	1,9	0,9
Diplôme du secondaire ou certificat d'école de métiers	38,7	4,4	19,2	8,4	6,7
Diplôme collégial	17,3	0,8	4,3	6,7	5,4
Diplôme universitaire	30,1	0,6	4,1	5,0	20,4

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau D1 de la commande spéciale CO-1377.

⁵ Dans l'Enquête nationale auprès des ménages, les questions relatives à la scolarité présentent des taux de non-réponse partielle généralement plus élevés que celles portant sur les caractéristiques démographiques et socioculturelles. Par conséquent, ces données ont des taux d'imputation généralement plus grands que ceux associés aux données présentées précédemment.

⁶ Voir la note en fin de document sur la notion de « plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu ».

PLUS LES ENFANTS SONT JEUNES, PLUS LES PARENTS SONT SCOLARISÉS

En analysant les données qui précèdent selon différents groupes d'âge des enfants, il est possible de présenter un bref portrait générationnel en matière de scolarité des familles au Québec⁷. Lorsqu'on ne retient que les enfants de moins de 5 ans dans les familles biparentales, la proportion d'entre eux dont les deux parents détiennent un diplôme universitaire s'accroît à 25 %. Parmi les enfants d'âge majeur, ce pourcentage est beaucoup plus faible; il se situe à 15 %. En outre, quelque 23 % des enfants âgés de 18 ans ou plus vivent avec deux parents qui possèdent un diplôme du secondaire, ou l'équivalent, comparativement à 16 % des enfants d'âge préscolaire. On peut voir dans ces résultats le phénomène de scolarisation massive qu'a connu la population québécoise depuis la Révolution tranquille, époque à laquelle l'éducation traditionnelle

a été remplacée par un système scolaire fondé sur les connaissances scientifiques et technologiques (Dandurand, 1988).

LES ENFANTS DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES

Parmi les 537 800 enfants qui évoluent dans une famille monoparentale, près de quatre sur dix vivent avec un parent qui détient un diplôme du secondaire ou l'équivalent (tableau 14). Ceux dont le parent seul possède un diplôme de niveau universitaire comptent pour un peu plus de un sur cinq, proportion similaire à celle des enfants vivant avec un parent sans diplôme. Mentionnons au passage que, lorsque les enfants sont distingués en fonction du sexe du parent seul, la répartition observée au regard du niveau de scolarité du parent avec lequel vivent les enfants est à peu près similaire (données non montrées).

LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PARENTS SEULS AUGMENTE AVEC L'ÂGE DES ENFANTS

On remarque au tableau 14 que les très jeunes enfants sont en proportion plus nombreux que les autres enfants d'âge mineur à vivre avec un parent qui n'a aucun diplôme. Parmi les 0 à 4 ans, cette situation concerne le quart des enfants comparativement à quelque 16 % de ceux âgés de 5 à 11 ans et de 12 à 17 ans. On peut formuler l'hypothèse d'un rattrapage scolaire effectué par les parents seuls lorsque les enfants vieillissent. Il est possible également que les parents d'enfants d'âge scolaire qui vivent une rupture de leur couple soient davantage scolarisés que les parents seuls de très jeunes enfants, de sorte que les effectifs d'enfants dont la mère ou le père détient un diplôme postsecondaire sont, en proportion, plus importants parmi ces groupes d'âge.

TABLEAU 14 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES, SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU PAR LE PARENT SEUL ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 2011

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU PAR LE PARENT SEUL	GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS					
	TOTAL	0-17 ANS	0-4 ANS	5-11 ANS	12-17 ANS	18 ANS ET PLUS
	NOMBRE					
Aucun	122 925	56 425	12 960	18 770	24 710	66 500
Diplôme du secondaire ou certificat d'école de métiers	208 635	128 145	22 105	46 290	59 755	80 490
Diplôme collégial	94 920	63 580	8 910	24 045	30 620	31 345
Diplôme universitaire	111 270	71 260	8 985	28 140	34 140	40 010
Total	537 760	319 430	52 960	117 240	149 215	218 335
	%					
Aucun	22,9	17,7	24,5	16,0	16,6	30,5
Diplôme du secondaire ou certificat d'école de métiers	38,8	40,1	41,7	39,5	40,0	36,9
Diplôme collégial	17,7	19,9	16,8	20,5	20,5	14,4
Diplôme universitaire	20,7	22,3	17,0	24,0	22,9	18,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau D1 de la commande spéciale CO-1377.

⁷ Les données présentées dans ce paragraphe n'apparaissent dans aucun tableau du bulletin.

Les enfants et l'activité de leurs parents sur le marché du travail⁸

En regroupant les enfants des familles monoparentales et biparentales, on constate que près de neuf sur dix vivent dans une famille où au moins un des conjoints, ou le parent seul, est actif sur le marché du travail, c'est-à-dire soit en situation d'emploi, soit en chômage⁹ (données non montrées).

Le portrait diffère passablement selon que les enfants vivent avec deux parents ou un seul parent. C'est pourquoi les données sur

l'activité des parents sont présentées ici successivement pour chacun de ces types de famille dans lesquelles évoluent les enfants.

LES ENFANTS DANS LES FAMILLES BIPARENTALES

Parmi les enfants dans les familles dirigées par un couple, les trois quarts ont deux parents actifs sur le marché du travail, et

près de sept sur dix ont deux parents en situation d'emploi (tableau 15). À l'autre extrémité, environ 6 % des enfants résident avec deux parents inactifs, c'est-à-dire qui ne sont ni en situation d'emploi ni en chômage. Entre les deux, il y a la situation où un enfant vit avec un parent actif et l'autre inactif, qui touche près de un enfant sur cinq.

TABLEAU 15 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES BIPARENTALES, SELON L'ACTIVITÉ DE CHACUN DES PARENTS ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 2011

ACTIVITÉ DES PARENTS	GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS						
	TOTAL	0-17 ANS	0-4 ANS	5-11 ANS	12-17 ANS	18 ANS ET PLUS	18-24 ANS
	NOMBRE						
Les deux parents sont actifs	1 244 475	940 815	286 670	343 715	310 430	303 660	257 005
dont les deux en emploi	1 142 700	862 430	260 210	315 185	287 040	280 270	238 600
L'un des parents est actif, l'autre est inactif	320 040	229 070	85 410	80 190	63 455	90 975	59 790
Mère active, père inactif	64 665	36 440	10 690	12 260	13 480	28 230	16 765
dont mère en emploi	59 570	32 955	9 475	11 030	12 455	26 620	15 900
Mère inactive, père actif	255 375	192 630	74 720	67 930	49 975	62 745	43 025
dont père en emploi	235 980	176 900	67 710	62 710	46 480	59 085	40 725
Les deux parents sont inactifs	96 635	43 120	14 885	14 965	13 275	53 510	15 230
Total	1 661 150	1 213 010	386 965	438 875	387 170	448 140	332 030
	%						
Les deux parents sont actifs	74,9	77,6	74,1	78,3	80,2	67,8	77,4
dont les deux en emploi	68,8	71,1	67,2	71,8	74,1	62,5	71,9
L'un des parents est actif, l'autre est inactif	19,3	18,9	22,1	18,3	16,4	20,3	18,0
Mère active, père inactif	3,9	3,0	2,8	2,8	3,5	6,3	5,0
dont mère en emploi	3,6	2,7	2,4	2,5	3,2	5,9	4,8
Mère inactive, père actif	15,4	15,9	19,3	15,5	12,9	14,0	13,0
dont père en emploi	14,2	14,6	17,5	14,3	12,0	13,2	12,3
Les deux parents sont inactifs	5,8	3,6	3,8	3,4	3,4	11,9	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau D3 de la commande spéciale CO-1377.

⁸ Dans l'Enquête nationale auprès des ménages, les questions relatives au travail présentent des taux de non-réponse partielle généralement plus élevés que celles portant sur les caractéristiques démographiques et socioculturelles ainsi que celles relatives à la scolarité. Par conséquent, ces données ont des taux d'imputation généralement plus grands que ceux associés aux données présentées précédemment.

⁹ Voir les notes en fin de document sur les notions de « chômage », de « population active », de « population en emploi » et de « population inactive ».

PRÈS DES TROIS QUARTS DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ONT DEUX PARENTS ACTIFS

Au tableau 15, on constate que la part d'enfants dans les familles biparentales dont les deux parents sont actifs est plus importante parmi les 0 à 17 ans (78 %) que chez les enfants d'âge majeur (68 %). Ces derniers sont en proportion plus nombreux que les enfants d'âge mineur à vivre avec deux parents inactifs (12 % par rapport à 4 %). On peut penser que la catégorie des enfants d'âge majeur englobe plusieurs enfants qui résident avec des parents susceptibles d'être à la retraite. À preuve, si l'on ne retient parmi eux que les enfants de

18 à 24 ans, la part de ceux qui vivent avec deux parents actifs augmente à 77 %.

Par ailleurs, en fractionnant les effectifs d'enfants mineurs selon des groupes d'âge plus fins, on observe que la proportion d'enfants dont les deux parents sont actifs s'accroît en fonction de l'âge des enfants; cette situation concerne 74 % des enfants de moins de 5 ans, tandis qu'elle touche 80 % des adolescents (12 à 17 ans). Inversement, plus les enfants sont âgés, moins ils sont nombreux en proportion à vivre avec deux parents dont l'un est actif et l'autre est inactif : parmi les 0 à 4 ans, 22 % font partie d'une famille dont un seul parent

est actif comparativement à quelque 16 % des 12 à 17 ans. On peut supposer que la présence de jeunes enfants dans la famille incite davantage de parents à quitter le marché du travail pour mieux répondre aux besoins accrus d'enfants en bas âge, pour favoriser leur bien-être et leur développement et pour accroître la qualité de vie de la famille (Cloutier, 2011). On peut également penser que certains jeunes parents choisissent de concilier la famille et les études, de sorte qu'une part plus importante d'enfants en bas âge vivent dans une famille dont un seul parent est actif sur le marché du travail.

TABLEAU 16 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES ENFANTS DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES, SELON L'ACTIVITÉ ET LE SEXE DU PARENT SEUL ET SELON CERTAINS GROUPES D'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 2011

GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS	ACTIVITÉ DU PARENT SEUL							
	TOTAL		PARENT ACTIF				PARENT INACTIF	
			TOTAL		DONT EN EMPLOI			
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Enfants mineurs (0-17 ans)	319 430	100,0	251 380	78,7	230 345	72,1	68 050	21,3
Vivant avec la mère	251 815	100,0	192 060	76,3	175 640	69,7	59 755	23,7
Vivant avec le père	67 615	100,0	59 320	87,7	54 705	80,9	8 295	12,3
dont enfants de 0-4 ans	52 965	100,0	33 720	63,7	29 685	56,0	19 240	36,3
Vivant avec la mère	45 130	100,0	27 255	60,4	23 885	52,9	17 870	39,6
Vivant avec le père	7 835	100,0	6 465	82,5	5 800	74,0	1 370	17,5
dont enfants de 5-11 ans	117 245	100,0	92 800	79,2	85 060	72,5	24 450	20,9
Vivant avec la mère	93 445	100,0	71 620	76,6	65 425	70,0	21 825	23,4
Vivant avec le père	23 800	100,0	21 180	89,0	19 635	82,5	2 625	11,0
dont enfants de 12-17 ans	149 220	100,0	124 860	83,7	115 595	77,5	24 365	16,3
Vivant avec la mère	113 235	100,0	93 180	82,3	86 335	76,2	20 055	17,7
Vivant avec le père	35 985	100,0	31 680	88,0	29 260	81,3	4 310	12,0
Enfants de 18 ans et plus	218 330	100,0	131 980	60,4	123 190	56,4	86 345	39,5
Vivant avec la mère	166 860	100,0	96 355	57,7	89 930	53,9	70 505	42,3
Vivant avec le père	51 470	100,0	35 625	69,2	33 260	64,6	15 840	30,8
dont enfants de 18-24 ans	123 795	100,0	101 730	82,2	95 795	77,4	22 065	17,8
Vivant avec la mère	91 200	100,0	73 985	81,1	69 590	76,3	17 215	18,9
Vivant avec le père	32 595	100,0	27 745	85,1	26 205	80,4	4 850	14,9
Total	537 760	100,0	383 365	71,3	353 530	65,7	154 395	28,7
Vivant avec la mère	418 675	100,0	288 415	68,9	265 570	63,4	130 255	31,1
Vivant avec le père	119 090	100,0	94 950	79,7	87 960	73,9	24 140	20,3

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau D3 de la commande spéciale CO-1377.

L'INACTIVITÉ CONCERNE MAJORITAIREMENT LES CONJOINTES

Parmi les quelque 320 000 enfants dont l'un des parents est actif et l'autre inactif, on constate que dans près de 80 % des cas le parent inactif est la mère (donnée non montrée). Plus les enfants sont jeunes, plus cette situation familiale est fréquente; elle concerne près de neuf enfants sur dix âgés de 0 à 4 ans dont un seul parent est actif (donnée non montrée). Bien que les femmes aient accédé massivement au marché du travail à partir des années 1960-1970, ces résultats laissent à penser que persiste au Québec une certaine division sexuée quant aux responsabilités familiales et professionnelles (Malenfant, 2006; Tremblay, 2009; Descarries et Poulin, 2010).

LES ENFANTS DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES

Du côté des enfants dans les familles monoparentales, près de trois enfants sur dix vivent avec un parent inactif, c'est-à-dire qui n'est ni en situation d'emploi ni en chômage (tableau 16). Cela a pour corollaire qu'un peu plus de sept enfants sur dix ont un parent actif. Or, on constate que, lorsque l'âge des enfants mineurs

s'accroît, l'inactivité du parent seul diminue largement : parmi les très jeunes enfants (0 à 4 ans), 36 % vivent avec un parent inactif tandis que cette situation concerne 16 % des 12 à 17 ans.

LES PÈRES SEULS D'AVANTAGE ACTIFS QUE LES MÈRES SEULES

En examinant l'activité selon le sexe du parent, on remarque que l'inactivité quant à l'emploi est une situation plus fréquente pour les enfants vivant avec une mère seule (31 %) plutôt qu'avec un père seul (20 %). L'écart est particulièrement flagrant chez les moins de 5 ans : l'inactivité des mères concerne alors 40 % des enfants, comparativement à quelque 18 % des enfants qui habitent avec un père seul. On remarque toutefois que plus les enfants avancent en âge, plus diminue l'écart entre l'inactivité des parents masculins et féminins. Ainsi, parmi les enfants de 12 à 17 ans qui évoluent dans une famille monoparentale à chef féminin, 18 % ont une mère inactive comparativement à 12 % de ceux qui résident avec un père seul. Cette réduction de l'écart d'inactivité entre les hommes et les femmes est attribuable en grande partie à une augmentation importante de la présence sur le marché du travail des mères



seules avec l'âge des enfants : si 53 % des 0 à 4 ans qui vivent dans une famille monoparentale à chef féminin ont une mère en situation d'emploi, pour les 12 à 17 ans, cette proportion s'élève à 76 %, ce qui représente une augmentation de 23 points de pourcentage.

En résumé

Au Québec, en 2011 :

- on compte près de 2,2 millions d'enfants dans les familles de recensement, dont les trois quarts vivent avec deux parents. La monoparentalité touche ainsi un enfant sur quatre;
- plus de six enfants sur dix dans les familles biparentales résident avec des parents unis par les liens du mariage. Parmi les enfants d'âge préscolaire toutefois, plus de la moitié demeurent avec des parents qui vivent en union libre;
- la recomposition familiale concerne quelque 254 700 enfants, ce qui représente 16 % de ceux qui vivent dans les familles biparentales avec au moins un enfant de moins de 25 ans;
- un peu moins d'un enfant sur dix est immigrant ou résident non permanent;
- on dénombre environ 52 900 enfants d'identité autochtone, ce qui représente à peu près 2 % des enfants qui vivent dans les familles de recensement;
- parmi les familles ayant à leur tête un couple, un enfant sur cinq vit avec deux parents qui possèdent un diplôme d'études universitaires;
- près de 40 % des enfants dans les familles monoparentales vivent avec un parent dont le plus haut diplôme obtenu est de niveau secondaire ou l'équivalent;
- parmi les quelque 320 000 enfants des familles biparentales dont un seul parent est actif sur le marché du travail, dans huit cas sur dix, la mère est le parent inactif;
- dans les familles monoparentales, près de trois enfants sur dix résident avec un parent inactif sur le marché du travail.

Bibliographie

- BÉLANGER, Maxime, et Anne QUÉNIART (2006). « La construction de l'individualité et les relations intergénérationnelles chez les jeunes adultes québécois vivant chez leurs parents », *Enfances, Familles, Générations*, numéro 5, p. 1-16.
- BELLEAU, Hélène, et Pascale CORNUT ST-PIERRE (2011). « La question du "choix" dans la décision de se marier ou non au Québec », *Lien social et Politiques*, numéro 66, p. 65-89.
- BERNIER, Léon (1996). « L'amour au temps du démariage », *Sociologie et sociétés*, volume 28, numéro 1, p. 47-61.
- BOHNERT, Nora, Anne MILAN et Heather LATHE (2014). *Le mode de vie des enfants au Canada : un siècle de transformation*, Statistique Canada, produit numéro 75-006-X au catalogue, avril, [En ligne]. [<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/11919-fra.pdf>] (Consulté le 12 juin 2014).
- BOLZMAN, Claudio (2007). « Familles espagnoles et italiennes en Suisse et transition vers la vie adulte », *Enfances, Familles, Générations*, numéro 6.
- CHAMBERLAND, Line, Émilie JOUVIN et Danielle JULIEN (2003a). « Les familles recomposées homoparentales et hétéroparentales », *Nouvelles pratiques sociales*, volume 16, numéro 1, p. 94-112.
- CHAMBERLAND, Line (2003b). « Les familles homoparentales », *Pensons famille – bulletin du Regroupement inter-organisme pour une politique familiale au Québec*, volume 14, numéro 72, p. 17-20.
- CHAMBERLAND, Line, Frédérick GAGNÉ et Johanne PAQUIN (2006). *L'homoparentalité au Québec : les changements législatifs et leurs impacts dans la sphère du travail*, Conseil québécois LGBT, [En ligne]. [<http://www.conseil-lgbt.ca/ressources/documents-dinteret/familles/>] (Consulté le 13 janvier 2014).
- CLOUTIER, Annie (2011). *Mères au foyer de divers horizons culturels dans le Québec des années 2000. Représentations en matière de choix, d'autonomie et de bien-être*, Mémoire de maîtrise (Sociologie), Québec, Université Laval, 248 p.
- CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2008). *L'engagement des pères. Le rapport 2007-2008 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, [En ligne]. [http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_rapp_engagement-peres_web5.pdf] (Consulté le 22 avril 2014).
- CÔTÉ, Isabel (2009). « La lesboparentalité : subversion ou reproduction des normes? », *Recherches féministes*, volume 22, numéro 2, p. 25-38.
- DANDURAND, Renée B. (1988). *Le mariage en question. Essai sociohistorique*, Institut québécois de recherche sur la culture, 185 p.
- « DANDURAND, Renée B, [Entrevue] », (2002). « Un sujet nommé désir », *Revue Notre-Dame*, volume 100, numéro 1, p. 17-28.
- DESCARRIES, Francine, et Richard POULIN (2010). « Présentation. Socialisme, féminisme et émancipation humaine », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, numéro 4, automne, p. 6-21.
- DULAC, Germain (2008). *Les pères monoparentaux au Québec : un portrait statistique*, Laboratoire : Masculinités/Rôles & Genres, [En ligne]. [<http://www.rvpaternite.org/sites/default/files/documents/1-peresmono.pdf>] (Consulté le 19 avril 2014).
- GRATTON, Emmanuel (2011). « Être homosexuel et parent », *Têtes chercheuses*, numéro 19, p. 16.
- HOLLAND A., Jennifer (2013). « Love, marriage, then the baby carriage? Marriage timing and childbearing in Sweden », *Demographic Research*, volume 29, article 11, p. 275-306.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *Panorama des régions du Québec - Édition 2013*, [En ligne], Québec, 190 p. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2013.pdf> (Consulté le 19 avril 2014).
- KAUFMANN, Jean-Claude (2003). *Sociologie du couple*, Paris, PUF, 128 p.
- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, et Nicole MARCIL-GRATTON (1999). « La situation familiale du point de vue des enfants », dans PÉRON, Yves et al. *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000, Monographie du recensement de 1991*, Ottawa, Statistique Canada, p. 219-246.
- LEMIEUX, Denise (2003). « Cohabiter, se fiancer, se marier. Le sens donné à leur union par des couples », Communication prononcée le 10 décembre au séminaire du Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles intitulée *L'union en question : entre mariage, cohabitation et union civile, que choisir?*, Montréal, INRS – Centre urbanisation, Culture et société, 14 p.
- LEMIEUX, Denise, et Léon BERNIER (1998). « Je me marie... Je me marie pas... », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, numéro 55, p. 42-45.
- MALENFANT, Romaine (2006). « La construction sociale du problème de la conciliation travail / famille », *Santé, société et solidarité*, numéro 2, p. 67-72.
- MARCIL-GRATTON, Nicole, Juby HEATHER, Céline LE BOURDAIS et Paul-Marie HUOT (2003). « Du passé conjugal des parents au devenir familial des enfants : un exemple de la nécessité d'une approche longitudinale », *Sociologie et sociétés*, volume 35, numéro 1, p. 143-164.

MARIER, Barnard (2007). *Oui, passionnément, à la folie! : le désir d'enfant chez les jeunes*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, 102 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, édition 2011, Québec, 635 p.

RÉGNIER-LOILLIER, Arnaud (2007). *Avoir des enfants en France : désirs et réalités*, Paris, Éditions de l'INED, 267 p.

SAINT-JACQUES, Marie-Christine, et Sylvie DRAPEAU (2008). « Dans quel type de familles grandiront les enfants québécois en 2020? Un examen de la diversité familiale et des défis qui y sont associés », dans : BITAUDEAU, Isabelle, Chantal DUMONT et Gilles

PRONOVOST. *La famille à l'horizon 2020*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 101-143.

SINGLY, François de (2007). *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, p. 128.

SPIRA, Céline (2011). *Les enjeux de la cohabitation intergénérationnelle entre les parents vieillissants et des membres de la génération descendante*, Mémoire de maîtrise (Service social), Québec, Université Laval, 117 p.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle, et Maryse LARIVIÈRE (2009). « L'articulation emploi-famille dans le secteur infirmier au Québec : une conciliation possible? », *Éthique publique*, volume 11, numéro 2, p. 43-51.

Notions, définitions et particularités des données

Chômeur

Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, n'étaient pas salariées et ne travaillaient pas à leur compte, mais avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes, ou avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi ou, finalement, avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Enfant d'une famille de recensement

Depuis 1991, les enfants d'une famille de recensement incluent les enfants de tous âges jamais mariés, vivant à la maison avec au moins un de leurs parents. Cette notion ne fait pas seulement référence à une population de personnes mineures. Entre 1996 et 2001, des changements ont été apportés à la notion d'enfant. Sont maintenant inclus :

- les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents;
- les fils et filles qui ont été mariés, à condition qu'ils n'aient pas d'époux, d'épouse, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Auparavant, il s'agissait d'enfants qui n'avaient jamais été mariés et vivaient à la maison.

Les enfants en garde partagée étaient dénombrés, le jour du recensement, au domicile du parent qui en avait la garde principale. Dans les cas de garde partagée également, les enfants étaient recensés avec le parent chez lequel ils résidaient le jour du recensement.

À noter :

- Un enfant d'une famille de recensement peut être très jeune ou relativement âgé. Il doit résider avec au moins un de ses parents; il peut avoir été ou être encore marié ou en union libre, mais

ne doit pas habiter avec son conjoint au domicile de son ou de ses parents.

- Les enfants en foyer nourricier et les pupilles (enfants en tutelle) sont considérés comme chambreurs et comme personnes hors famille de recensement.
- Lorsque les fils et les filles sont aux études ou occupent un emploi d'été ailleurs et retournent vivre avec au moins un de leurs parents au cours de l'année, ces fils et ces filles sont considérés comme des membres de la famille de recensement de leur ou leurs parents.

Famille de recensement

Au sens du recensement, une famille de recensement fait partie des ménages privés. Elle comprend les conjoints (de sexe opposé ou de même sexe), mariés (y compris ceux de même sexe depuis le recensement de 2006) ou en union libre (de sexe opposé, ou de même sexe depuis le recensement de 2001), avec ou sans enfants (du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints) à la maison, les parents seuls qui ont la charge d'enfants et les enfants. Lorsque les fils et les filles sont aux études ou occupent un emploi d'été ailleurs et retournent vivre avec au moins un de leurs parents au cours de l'année, ces fils et ces filles sont considérés comme des membres de la famille de recensement de leur ou leurs parents. Certains changements caractérisent la notion de famille depuis 2001 :

- Les familles formées d'un couple en union libre incluent maintenant les couples de même sexe et leurs enfants, s'ils en ont.
- Les « enfants » de tous âges, dans une famille de recensement, incluent :
 - les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents;

- les fils et filles qui ont été mariés, à condition qu'ils n'aient pas d'époux, d'épouse, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Auparavant, il s'agissait d'enfants qui n'avaient jamais été mariés et vivaient à la maison.

Ces modifications se traduisent par une augmentation, entre 1996 et 2001, du nombre total de familles de recensement (+ 1,5 %), et plus particulièrement du nombre de familles monoparentales (de 6,2 %) par rapport à ce qu'on aurait obtenu avec l'ancienne définition.

À noter :

- Une personne vivant dans une famille de recensement fait nécessairement partie d'un ménage privé.
- Une même habitation peut abriter plusieurs familles de recensement.
- Une famille de recensement peut être intacte ou recomposée.
- Un enfant vivant dans un centre d'accueil n'est pas considéré comme vivant dans une famille, au sens du recensement.
- Au sens du recensement, un enfant, s'il répond aux critères indiqués précédemment, peut-être par exemple un adulte de 40, 50 ans ou même plus s'il vit toujours avec ses parents.
- Dans le recensement, un parent qui n'a pas la charge principale d'un ou de plusieurs de ses enfants et qui vit seul est considéré comme hors famille et célibataire. Si le parent seul assume la garde, en parts égales, avec l'autre parent et si son ou ses enfants résidaient avec l'autre parent le jour du recensement, il n'a pas été comptabilisé, contrairement à l'autre parent, parmi les familles monoparentales. S'il forme une nouvelle union avec un conjoint ou une conjointe, ce parent est considéré comme conjoint avec ou sans enfant dans cette nouvelle famille.
- Un frère et une sœur ou deux cousins, par exemple, résidant dans un même logement, sont considérés comme hors famille de recensement.
- Une famille sans enfant peut désigner un couple de parents dont les enfants ont quitté le domicile familial.

Identité autochtone

Désigne les personnes ayant déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire d'une Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit) ou ayant déclaré être un Indien inscrit ou des traités, c'est-à-dire les personnes qui sont inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada ou ayant déclaré être membres d'une Première Nation ou bande indienne.

Comme dans les opérations de recensement passées, le dénombrement de certaines réserves indiennes et établissements indiens n'a pu être réalisé lors de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (permission non accordée ou autre raison). Au Québec, les réserves ou établissements où la population n'a pas été recensée ou l'a été en partie sont les suivants : Akwesasne, Doncaster, Essipit, Kahnawake, Kanesatake, Lac-Rapide et Wendake.

Immigrant

Désigne une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu ou un résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Certains immigrants sont citoyens canadiens, d'autres non. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, « immigrants » comprend les immigrants arrivés au Canada avant le 10 mai 2011.

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu

Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat, diplôme ou grade universitaires) qui est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question. Toutefois, au niveau détaillé de la hiérarchie, un apprenti inscrit n'a pas toujours obtenu de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement un certificat ou un diplôme supérieur au baccalauréat. Par conséquent, même si la liste des catégories n'est pas nécessairement hiérarchique, elle donne quand même une mesure générale de la réussite scolaire.

Population active

Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit en situation d'emploi soit en chômage.

Population en emploi

Désigne les personnes qui ont déclaré avoir travaillé comme salariées ou à leur compte au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Cette population exclut les chômeurs.

Population inactive

Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, n'étaient ni occupées ni en chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

Résident non permanent

Désigne une personne originaire d'un autre pays, qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui revendique le statut de réfugié.

Des totaux qui paraissent erronés?

Les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent. Statistique Canada effectue des arrondissements aléatoires pour des raisons de confidentialité. Les nombres sont ainsi arrondis vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de 5 ou de 10, dans certains cas. Lorsque des données sont supprimées pour une population de taille trop réduite, elles sont toutefois incluses dans les totaux ou sous-totaux.

Dans le cas des petits nombres, seuls certains résultats sont présentés. Lorsque les arrondissements aléatoires effectués par Statistique Canada pour des populations de taille très réduite (moins de 60 personnes) ont engendré d'apparentes incohérences dans les pourcentages dérivés, seuls les nombres absolus figurent. Le symbole « – » remplace alors le pourcentage dans les cellules concernées.

À noter que, dans certains tableaux, le total par sexe est obtenu en additionnant les données pour chacun des sexes. Dans ces cas, il arrive que la somme diffère de 10 à 30 unités du total figurant dans certains tableaux généraux, sans pour autant que les résultats soient erronés.

Liste des tableaux et figures disponibles

Tous les tableaux et figures produits antérieurement dans le document *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2011* demeurent disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

Cette publication a été préparée par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Direction générale des politiques, ministère de la Famille. Vous pouvez envoyer vos commentaires sur cette publication à cette adresse : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

COORDINATION : Kevin Rousseau et Joanie Migneault

ÉQUIPE DE PRODUCTION ET DE RÉDACTION : Andrée-Anne Boucher, Vincent Lou, Joanie Migneault, Philippe Pacaut et Kevin Rousseau

RÉVISION LINGUISTIQUE : Révision Littera Plus

ADAPTATION GRAPHIQUE ET ÉDITION : Direction des communications du ministère de la Famille

Nous remercions l'Institut de la statistique du Québec pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.

ISSN : 2292-0846 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2014

© Gouvernement du Québec